

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Articles 2121-10 et 2121-11 du code général des collectivités territoriales)

# LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA DANS LA SALLE DES FETES MAIRIE DE SAINT-USAGE 2 PLACE DU 08 MAI 1945 JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025 – 20H00

Fait à Saint-Usage

Le Maire

Valérie HOSTALIER







# **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

(Articles 2121-10 et 2121-11 du code général des collectivités territoriales)

## Séance du jeudi 25 septembre 2025 à 20H00 – Salle des Fêtes - mairie de Saint-Usage

### ORDRE DU JOUR

- 1 : Désignation d'un secrétaire de séance (présentée par Madame le Maire)
- 2 : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 mai (présentée par Madame le Maire)
- 3 : Information du décès d'un conseiller municipal (présentée par Madame le Maire)
- 4: Informations de Madame le Maire
  - Rapport de la policière municipale (présenté par Madame le Maire)
  - Point travaux sur les projets de réfections de la route de Trouhans et de Dijon (présenté par Monsieur Alain IMBERT, 1<sup>er</sup> adjoint)
  - Rentrée des classes 2025-2026 (présentée par Madame Aurélie LABELLE, 2<sup>ème</sup> adjointe)
  - Remerciements des associations pour les subventions 2025 (présentés par Monsieur Ali ERTUGRUL, 3ème adjoint)
- 5 : Décisions prises par Madame le Maire sur délégation du Conseil Municipal en application de l'article L.2122-22 du CGCT (Présentées par Madame le Maire)
  - DIA Déclaration d'Intention d'Aliéner
  - Décisions prises par Madame le Maire sur délégation du Conseil Municipal en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
  - Information récapitulative des bons de commande établis pour les dépenses comprises entre 4 000 € HT et 40 000 € HT.
- 6 : Mise en place d'un système de vidéoprotection sur la commune Phase 1 Demande d'autorisation préfectorale et sollicitation de subvention auprès du Conseil Départemental (présentée par Madame le Maire)
- 7 : Approbation de la convention de partenariat entre la commune et le ministère des Armées pour l'organisation de manœuvres militaires sur la commune (présentée par Madame le Maire)
- 8 : Placement de fonds auprès du Trésor Public Ouverture d'un compte à terme (présentée par Madame le Maire)
- 9 : Approbation de la convention d'accompagnement du SICECO dans le cadre du développement d'une centrale photovoltaïque sur la toiture d'un bâtiment communal (présentée par Madame le Maire)
- 10 : Approbation d'une convention relative au partage des frais de fonctionnement du bassin mobile de SAINT-JEAN-DE-LOSNE (présentée par Madame Aurélie LABELLE)
- 11 : Demande d'informations des élus du Conseil à la municipalité.